



Projet VS/2015/0033

# Partenaires sociaux du secteur chimique européen

---

**FEUILLE DE ROUTE 2015-2020**

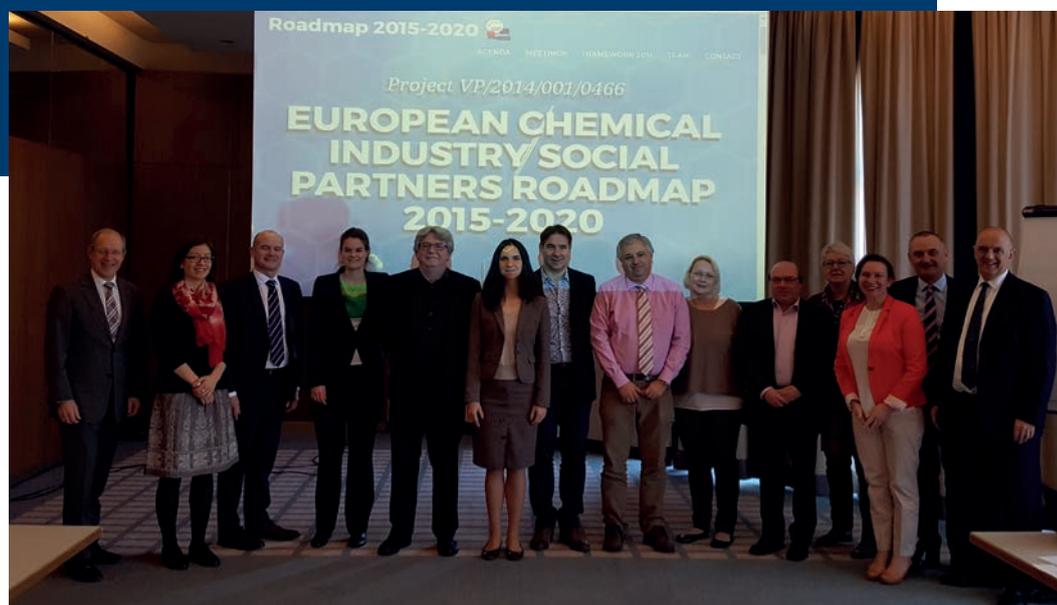
Avec le soutien financier de  
l'Union européenne





# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Avant-propos .....  | 4  |
| Réunions .....  | 5  |
| Conférences .....   | 6  |
| Résultats .....   | 8  |
| Dix années de dialogue social sectoriel dans l'industrie chimique européenne .....  | 8  |
| Avenant à l'accord-cadre sur les profils de compétences .....   | 9  |
| Position commune sur les aspects sociaux de la numérisation et les aspects liés à l'emploi .....                                | 10 |
| Le « cadre d'action européen sur l'emploi durable et l'évolution des carrières » et sa boîte à outils de bonnes pratiques ..... | 11 |
| La voie à suivre .....  | 13 |



# Avant-propos

Avec le projet « Feuille de Route 2015-2020 des partenaires sociaux du secteur chimique européen », industriAll European Trade Union et le Groupe des employeurs européens de la chimie (ECEG) ont renforcé leur attachement au dialogue social et encouragé la mise en œuvre des résultats du dialogue social européen. La présente brochure vise à présenter les résultats concrets de trois années de travail intense des partenaires sociaux et de leurs membres des industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique en Europe.

L'industrie chimique européenne<sup>1</sup> emploie directement plus de 3,3 millions de personnes et est la deuxième industrie en Europe, après le secteur automobile. 94 000 entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 1 078 milliards d'euros dans l'UE-28 et produisent un excédent commercial record de 129 milliards d'euros (chiffres d'Eurostat pour 2014). Le secteur est composé de grandes entreprises multinationales et de petites et moyennes entreprises (PME) ; plus de 90 % des entreprises chimiques comptent moins de 250 travailleurs.

C'est dans ce contexte que le dialogue social européen a débuté en 2002, après la création du Groupe des employeurs européens de la chimie. EMCEF, qui était alors la Fédération européenne des syndicats des mines, de la chimie et de l'énergie et l'ECEG ont ensuite visé à exploiter les possibilités offertes par les traités européens et à utiliser ce dialogue formalisé dans l'intérêt de l'industrie chimique et de ses salariés afin d'encourager les initiatives de développement du secteur chimique européen. En mai 2015, le domaine de compétence du comité de dialogue social sectoriel a été officiellement étendu et confirmé par la Commissaire pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, et le Commissaire européen pour l'euro et le dialogue social et vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis. L'ECEG et industriAll Europe sont aujourd'hui les partenaires sociaux européens reconnus des industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique (NACE 20, 21 et 22).

Dans le même esprit, nous renforcerons encore notre coopération dans le cadre de notre programme de travail conjoint « Feuille de route 2015-2020 » :

En janvier 2018, les partenaires sociaux lanceront leur nouveau projet financé par l'UE sur « l'impact de la transformation numérique et de l'innovation sur le lieu de travail : une étude sectorielle des industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique en Europe ».

Les activités de projet en cours ont renforcé notre dialogue social, et nous comptons poursuivre notre collaboration sur la base de la confiance et de l'engagement mutuels.

*1. Désigne ci-après les industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique.*

# Réunions



## Groupe de pilotage 1

18-19/02/2015

Bruxelles

## Groupe de pilotage 2

29/04/2015

Bruxelles

## Groupe de pilotage 3

4-5/06/2015

Budapest

## Réunion d'évaluation 1

16/02/2016

Bruxelles

## Groupe de pilotage 4

15/09/2016

Rome

## Groupe de pilotage 5

14/01/2017

Bruxelles

## Groupe de pilotage 6

15-16/03/2017

Prague

## Réunion d'évaluation 2

19/10/2017

Berlin

## Réunion d'évaluation 3

23-24/11/2017

Paris



# Conférences

## Conférence 1 et réunion plénière 13-14/10/2015 – Helsinki

La première conférence du projet a mis en évidence les travaux menés par les partenaires sociaux. Cette conférence a, par ailleurs, été l'occasion de célébrer le 10ème anniversaire du dialogue social dans le secteur de la chimie. La conférence a réuni non seulement les membres des deux organisations, mais aussi leurs anciens leaders. Elle a permis de retracer le dialogue social de ses débuts à aujourd'hui. Le titre de la conférence « D'Helsinki à Helsinki » était symbolique : la première réunion conjointe des partenaires sociaux s'était en effet tenue dans cette même ville, plus de 10 ans auparavant.

Le lieu était lui-aussi symbolique puisque les délégués ont été accueillis dans les locaux de l'ECHA, l'Agence européenne des produits chimiques, et par son directeur exécutif, Geert Dancet.

Dans son allocution d'ouverture, M. Dancet a reconnu la coopération active des partenaires sociaux avec l'ECHA, en particulier dans les activités relatives à REACH, et abordé le rôle joué par les partenaires sociaux pour rendre la législation REACH plus accessible aux PME et aux utilisateurs en aval. La feuille de route des actions à entreprendre et ses cinq piliers (relations industrielles et compétitivité, santé et sécurité, éducation et apprentissage tout au long de la vie et l'accord-cadre sur les profils de compétences) ont été officiellement lancés et approuvés par les partenaires sociaux.



## Conférence finale 13-14/06/2017 – Bruxelles

La conférence finale à Bruxelles a présenté les résultats obtenus au cours des deux années du projet. A cette occasion, la Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, et la députée européenne, Jutta Steinruck, ont adressé un message aux partenaires sociaux.

Les délégués ont eu l'occasion d'avoir un échange sur des questions telles que :

- L'évolution démographique et le bien-être au travail
- Un avenir et des emplois durables pour l'industrie de la fabrication en Europe
- La prochaine génération de travail et l'impact de la numérisation
- Le vieillissement actif et l'approche intergénérationnelle

Les résultats de la feuille de route ont été synthétisés lors des deux tables rondes sur « l'emploi durable dans l'industrie chimique » et « l'avenir de l'industrie de la fabrication : l'impact de l'innovation et de la transformation numérique ».



« Le document conjoint que vous avez adopté aujourd'hui est le résultat de ce que vous avez construit ces 13 dernières années. L'axe de votre travail ne pourrait pas être plus important : la mondialisation, la numérisation et le vieillissement démographique modifient profondément votre secteur. Je suis convaincue qu'un partenariat social à tous les niveaux reposant sur la confiance nous aidera à relever les défis qui nous attendent. Les priorités que vous avez identifiées pour votre travail ambitieux seront en effet cruciales pour le renforcement de notre économie de marché sociale. L'industrie de la chimie est un atout majeur pour l'industrie européenne. Je suis confiante que votre secteur a de beaux jours devant lui, d'ici 2020 et au-delà », a affirmé Marianne Thyssen, Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs.



# Résultats

Quatre documents importants sur 10 années de dialogue social sectoriel, les profils de compétences, la numérisation et l'emploi durable ont été adoptés dans le cadre du projet de la feuille de route. Ces documents témoignent des réunions régulières, de l'engagement fort et de la coopération dans un climat de confiance des membres du groupe de pilotage des deux fédérations tout au long du projet.

## Dix années de dialogue social sectoriel dans l'industrie chimique européenne

En octobre 2015, les partenaires sociaux européens de l'industrie chimique ont publié un rapport passant en revue dix années d'activité du comité de dialogue social sectoriel, intitulé « D'Helsinki à Helsinki - Dix années de dialogue social sectoriel dans l'industrie chimique européenne - Réalisations et enseignements ».

Ce rapport rappelle les résultats obtenus sur des sujets tels que :

- Le programme « Responsible Care »
- L'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des substances chimiques et les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- L'éducation, l'enseignement et la formation professionnels, l'apprentissage tout au long de la vie
- Le programme de développement durable
- Les retraites professionnelles
- La politique énergétique et le changement climatique

Dans le cadre du nouveau départ pour le dialogue social annoncé par le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, lors d'une conférence de haut niveau le 5 mars 2015, les partenaires sociaux ont décidé d'orienter leurs efforts vers une meilleure diffusion de leurs activités, en particulier à l'échelle nationale.

*« Il existe trois piliers importants pour la réussite du dialogue social : la confiance entre les partenaires sociaux, la compétence et l'esprit d'initiative. »*

**Michael Vassiliadis**



# Avenant à l'accord-cadre sur les profils de compétences pour les opérateurs de processus et les superviseurs de premier niveau dans l'industrie chimique

Le travail conjoint des partenaires sociaux visant à permettre aux travailleurs d'être plus mobiles en Europe, à rapprocher les marchés du travail, à renforcer l'employabilité et à réduire les déséquilibres régionaux au sein de l'UE a mis en évidence la nécessité de cadres communs pour l'enseignement et la formation professionnelle. Un travail conjoint a également été réalisé en vue d'attirer les jeunes talents dans le secteur et de réduire ainsi le chômage des jeunes. La coopération des partenaires sociaux a également contribué à la création en Europe d'emplois de qualité plus sûrs et bien rémunérés tout en garantissant la compétitivité de l'industrie chimique européenne.

Dans ce contexte, l'« accord-cadre sur les profils de compétences pour les opérateurs de processus et les superviseurs de premier niveau dans l'industrie chimique » a été conclu le 15 avril 2011. Après plusieurs années d'efforts de diffusion tant au niveau européen que national, l'accord a été évalué en 2012 et en 2015. Les résultats ont montré que, dans les pays où le dialogue social est bien développé, l'accord a été largement diffusé, qu'il n'a pas eu d'impact majeur sur les profils de compétences dans les grandes entreprises, mais qu'il pourrait être mieux utilisé dans les PME.

En dépit des succès enregistrés en Europe centrale et orientale, une meilleure diffusion reste nécessaire dans certains pays, et la création de profils supplémentaires pourrait être envisagée.

L'avenant à l'accord-cadre a été signé le 14 octobre 2015, à l'occasion de la première conférence du projet de feuille de route organisée à Helsinki. Parmi les principaux aspects figuraient : des efforts supplémentaires de diffusion, une attention particulière pour les PME, l'actualisation des profils existants et le développement d'autres profils, si nécessaire, et un suivi régulier ainsi qu'une évaluation générale d'ici 2020.



*« Les profils de compétences pour les opérateurs de processus et les superviseurs de premier niveau ont influencé les discussions en Finlande sur le développement des compétences, en particulier dans les PME. »*

**Jaana Neuvonen**

# Position commune sur les aspects sociaux de la numérisation et les aspects liés à l'emploi

Tout au long de l'année 2016, les partenaires sociaux européens de l'industrie chimique ont négocié une position commune sur les aspects sociaux de la numérisation et les aspects liés à l'emploi. Ce document a été signé lors de la réunion plénière annuelle le 22 novembre 2016.

La position commune établit trois grandes priorités :

- Une main-d'œuvre bien formée dans l'industrie chimique est essentielle pour la performance économique et sociale du secteur
- L'inclusion des partenaires sociaux sectoriels européens dans le processus de transformation numérique
- La promotion de la compétitivité, de la croissance de l'emploi et des conditions de travail saines pour l'industrie chimique européenne

Pour la liste complète des actions entreprises par les partenaires sociaux, veuillez consulter les documents sur les sites respectifs des deux fédérations européennes.

La plus grande partie du plan d'action décrit dans la position commune sera mise en œuvre dans le cadre du prochain projet VP2017/001/0041, financé par l'UE et intitulé « L'impact de la transformation numérique et de l'innovation sur le lieu de travail : une étude sectorielle des industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique en Europe ». Ce projet examinera et anticipera les enjeux sectoriels dans ces secteurs.

*« Le partenariat social est un élément essentiel pour concevoir un avenir durable de l'industrie chimique en Europe. »*  
**Dr. Jochen Wilkens**



# Le cadre d'action européen sur l'emploi durable et l'évolution des carrières et sa boîte à outils de bonnes pratiques

## Le cadre d'action vise à

- Défendre la compétitivité de l'industrie chimique européenne et à encourager le développement durable
- Promouvoir l'attractivité du secteur et encourager une main-d'œuvre diversifiée
- Concentrer des efforts sur les jeunes travailleurs, les travailleuses, les travailleurs seniors et l'évolution démographique
- Anticiper, préparer et gérer le changement et l'employabilité dans notre secteur
- Soutenir les mesures d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle volontaire au sein du secteur
- Promouvoir des lieux de travail sûrs et sains et le bien-être de tous les travailleurs

## Moyen

Les partenaires sociaux de l'industrie chimique visent à accroître la sensibilisation, à échanger les bonnes pratiques et à faciliter l'échange d'informations entre les membres.

De ce fait, d'importantes activités de publication et de diffusion ainsi que des discussions et des rapports au sein du comité de dialogue social sectoriel sont prévus. La boîte à outils sectorielle sur les bonnes pratiques offre à nos membres et aux tierces personnes intéressées la possibilité de choisir les outils les plus appropriés en fonction de leurs besoins et exigences spécifiques aux niveaux sectoriel et national ou au niveau de l'entreprise. Promouvoir les exemples de réussite et des outils pratiques parmi nos membres, comme l'évaluation des compétences et l'orientation professionnelle, contribuera en outre à accroître l'attractivité du secteur.



**« L'emploi durable est essentiel à la compétitivité et à la croissance de l'industrie chimique »**

**Yves Verschueren**

Cet échange pourrait par ailleurs conduire à de nouvelles initiatives et à de nouveaux projets de la part de nos membres aux niveaux sectoriel, national ou au niveau de l'entreprise. Ce pourrait également être la première étape vers un réseau de durabilité plus formalisé avec les partenaires sociaux du secteur.

Ce document présente une liste de recommandations sur les moyens de :

- Promouvoir la durabilité dans le cadre de notre responsabilité partagée pour l'avenir de l'industrie chimique européenne
- Promouvoir les politiques de gestion de l'âge et encourager une main-d'œuvre diversifiée
- Promouvoir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- Stimuler l'enseignement et la formation professionnels
- Élaborer des politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Promouvoir l'évolution de carrière des travailleurs plus âgés et les mesures de santé et de sécurité au travail
- Reconnaître et valider les compétences acquises
- Veiller à la santé et au bien-être au travail



*« Les conférences ont constitué un excellent exemple de dialogue social efficace au cours des dix dernières années et ont témoigné de l'engagement renouvelé en faveur de l'avenir de la compétitivité et de la croissance de l'emploi dans l'industrie chimique européenne. »*

**Luc Triangle**



# La voie à suivre

Le programme de travail 2018 – 2020 des partenaires sociaux européens dans l'industrie chimique sera convenu et signé par le Groupe des employeurs européens de la chimie (ECEG) et industriAll European Trade Union (industriAll Europe) lors de la réunion plénière du comité de dialogue social sectoriel de l'industrie chimique, le 8 décembre 2017. Ce programme est à lire en lien avec la feuille de route 2015-2020 des partenaires sociaux.

Une attention particulière sera accordée au prochain projet VP/2017/001/041, financé par l'UE et intitulé « L'impact de la transformation numérique et de l'innovation sur le lieu de travail : une étude sectorielle des industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique en Europe ». Ce projet examinera et anticipera les enjeux sectoriels dans les industries chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique. Sur la base d'une étude, les partenaires sociaux évalueront les résultats du projet et négocieront un plan d'action.



**« Le renforcement actif des capacités au sein des organisations des partenaires sociaux et les relations personnelles fortes stimuleront l'avenir de notre dialogue social sectoriel. »**  
**Emma Argutyan**



**« Le travail conjoint des dernières années a amélioré les conditions de travail dans l'industrie chimique, pharmaceutique, caoutchoutière et plasturgique en Europe et je suis convaincu qu'elles s'amélioreront encore dans les années à venir ! »**  
**Sylvain Lefebvre**

Dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail, les partenaires sociaux européens de l'industrie chimique entendent mettre en œuvre le protocole d'accord sur le programme « Responsible Care » adopté par les partenaires sociaux et le CEFIC et échangeront leurs points de vue sur les substances chimiques importées, les agents cancérigènes et mutagènes ainsi que les perturbateurs endocriniens.

Dans le domaine de l'emploi, le socle européen des droits sociaux continuera de définir les questions prioritaires. Les partenaires sociaux prévoient d'élaborer un document conjoint sur les femmes travaillant dans l'industrie chimique. Avec la Fédération européenne des cadres de la chimie et des industries annexes (FECCIA), nous gérons le portail Mobilité et Mentorat, un résultat du projet sur la mobilité des jeunes et le mentorat (VP/2015/0348).

Parmi les autres sujets figurent la participation des partenaires sociaux à l'Alliance européenne pour l'apprentissage, la diffusion de l'accord-cadre sur les profils de compétences et la coopération avec les associations professionnelles dans les domaines de l'économie circulaire et du recyclage.



Pour toute question concernant les activités des partenaires sociaux européens dans l'industrie chimique, veuillez contacter le secrétariat européen correspondant :



### European Chemical Employers Group

Boulevard Auguste Reyers 80  
B-1030 Bruxelles

T +32 2 238 97 74  
secretariat@eceg.org  
www.eceg.org

 @ECEG\_Bruxelles



### industriAll European Trade Union

Boulevard du roi Albert II 5/10  
B-1210 Bruxelles

T +32 2226 0050  
info@industriall-europe.eu  
www.industriAll-europe.eu

 @industriAll\_EU



European Chemical  
Employers Group



